COMPTE -RENDU

REUNION PEXE CHINE – CHEZ UBIFRANCE
LE 20 MAI 2008 DE 14h00 à 18h30
(77, bd. St Jacques – 75014 Paris XIVème)

Annexes :

- *Présents et excusés*
- *Document de présentation de l'accord sino-français sur le Développement Urbain Durable (accord DUD), par M. Yves COUSQUER, Président du Groupe Interministériel sur l'accord DUD*
- *Document de présentation de l'AFD en Chine par M. Christophe RICHARD, Coordonnateur Chine de l'AFD*
- *Document de présentation de Cités Unies France pour les éco entreprises en Chine, par M Bertrand GALLET, Directeur général de CITES UNIES France*
- *Document de présentation du PEXE CHINE par M. Didier SOUBIES, Secrétaire général de France Chine Environnement Energie (FC2E), animateur du PEXE CHINE*
- *Document de présentation du Pavillon France de l'exposition Universelle de Shanghai 2010, par M. Alain VAUTHIER Commissaire général de la section française à l'Exposition Universelle de Shanghai 2010 et Directeur général de la COFRES*

CONCLUSION

Selon le souhait des éco-entreprises du PEXE CHINE, cette réunion très dense, constituée à la fois d'un ensemble significatif d'éco-entreprises et de partenaires institutionnels a permis de relancer une véritable dynamique et d'afficher une réelle volonté d'une organisation et d'une coopération plus concertées, mieux coordonnées et plus efficaces.

Le PEXE CHINE devra centrer son activité notamment sur l'optimisation de tout un ensemble de ressources et opportunités au profit des éco PME, à savoir par exemple :

1. Collaboration avec UBIFRANCE et les Missions économiques sur les projets d'actions collectives
2. Dissémination des expériences et potentiels des coopérations des collectivités, des pôles de compétitivité et des grandes entreprises
3. Apport de projets, notamment dans le cadre du DUD
4. Constitution de consortia sur projets de bailleurs locaux et internationaux
5. Participation active au projet de Shanghai 2010

La réunion a aussi mis en exergue la nécessité pour le PEXE CHINE, en relation étroite et en synergie avec ses partenaires, de continuer le travail de fond entrepris sur des projets concrets (lobbying, prospection commerciale, suivi et management de projets) et de concentrer ses actions sur des domaines porteurs, en forte croissance, tels que :

- **urbanisation et construction durables,**
- **efficacité énergétique, énergies propres et énergies renouvelables,**

sans négliger pour autant les autres domaines tels que l'eau, les déchets, les sols etc. qui leurs sont assez souvent subséquents.

De l'avis unanime, les objectifs ainsi fixés passent essentiellement par l'exigence d'un renforcement de la présence du PEXE CHINE en Chine et le développement d'une meilleure communication à la hauteur des ambitions affichées !

LA REUNION

La réunion est ouverte vers 14h20 par M. Jean-Claude ANDREINI, Président de l'Association PEXE, qui annonce le retard de SE., M. Brice LALONDE, ambassadeur pour la négociation internationale sur le réchauffement climatique qui interviendra aux environs de 15h30.

M. Jean-Claude ANDREINI, Président de l'Association PEXE et du « CLUB ADEME INTERNATIONAL »

Création de la nouvelle association PEXE, situation, organisation et orientations, stratégie et vie des Groupe d'Actions

M. Jean-Claude ANDREINI rappelle que l'association pour la promotion et le développement des éco-entreprises de France (PEXE) est l'initiative, à partir de l'année 2002, à la fois de l'ADEME et des quelques entreprises membres du CLUB ADEME INTERNATIONAL, créé 5 années plus tôt qui décident de travailler ensemble à leur développement international.
L'objectif est, dans le cadre de la restructuration par filière du Commerce extérieur de la France entrepris par M. LOOS, alors nommé ministre du Commerce extérieur, de faire naître et de promouvoir à l'export et à l'international, une filière des éco-entreprises françaises avec deux objectifs simples :

- croissance à deux chiffres du CA des éco-entreprises de cette filière,
- développement de l'emploi en France au sein de cette filière.

En fait, après 5 années, la croissance moyenne annuelle du CA des entreprises associées au PEXE, fortement créatrice d'emplois, a été de l'ordre de 9% pour 5 % en moyenne dans la filière.

Il rappelle que la création, comme la définition de cette nouvelle filière, s'inspirant des modèles représentés par exemple par l'Aéronautique, la Pharmacie ou le Luxe, n'est pas si simple du fait notamment de sa transversalité et de sa nouveauté !
Une réflexion est alors menée sur la définition de ce qu'est une éco entreprise.
Cette définition peut-être ainsi résumée : il s'agit des entreprises qui travaillent à la mesure, à la prévention et à la restauration de l'environnement, permettant, en particulier :

- de limiter les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation des ressources énergétiques fossiles,
- de préserver la biodiversité, la qualité de l'air, des sols et de l'eau,
- de maîtriser et d'économiser l'énergie en général … etc.

En 2002 est donc créé le PEXE, 1er Plan d'action sectoriel export (PASE) mis en place par les pouvoirs publics dont le secrétariat est assuré par un partenariat ADEME – UBIFRANCE.
Dès cette époque, le PEXE s'organise en Groupes d'actions (GA) thématiques et géographiques, lors de Tables rondes.
C'est ainsi que le GA CHINE est l'un des tout premiers à s'organiser lors d'une table ronde du 7 juillet 2002, animé par M. Didier SOUBIES.

28, rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris 8ème
Siret / Siren : 494 571 094 00015
Association loi de 1901, non assujettie à la TVA, accréditée à l'export et au développement international des entreprises par le Ministère des PME & du Commerce Extérieur de la France et enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 8 janvier 2007, sous le n°07 0077.
Email : info.ds@fc2e.fr - Site internet en construction

Aujourd'hui, les GA sont les suivants :

- **6 GA thématiques :** Eau, Air, Déchets hospitaliers (DASRI), Energies renouvelables (ENR, 2007), Acoustique, Aménagement urbain durable (AUD, 2008)
- **2 GA Géographiques :** Chine (2002), Nouveaux Etats membres de l'Union européenne (NEM, 2007)

Le PEXE, Plan export des éco entreprises devient au mois de janvier 2008 **l'Association pour la promotion et le développement international des éco-entreprises de France** (loi 1901) regroupant :

- des membres actifs fondateurs directement représentatifs au niveau national ou local d'éco entreprises tels que par exemple : CD2E dans la Nord-Pas-De-Calais, EA Image en région PACA, la CCI de Lyon ou de Versailles, France Chine Environnement Energie (FC2E) etc.
- des partenaires publics tels que le MINEFE (DGE), le MEEDDAT, l'ADEME, UBIFRANCE, l'ACFCI, OSEO, l'ANR, l'Afd, des collectivités et des pôles de compétitivité …

Les membres actifs siègent au sein du Conseil d'administration et les membres partenaires au sein d'un Comité consultatif stratégique, sorte de Conseil d'administration élargi.
L'association va être dotée de moyens importants d'amorçage dans le cadre de conventions d'objectifs avec, pour le moment, le MINEFE (DGE), l'ADEME et le MEEDDAT.
Le siège sera hébergé gratuitement les premières années par « Paris Développement » dans les locaux de l'ancienne Bourse du Commerce (2, rue de Viarmes – Paris 2ème) en contre-partie d'une aide à la constitution de la filière éco-entreprises de la ville de Paris.
Les tout premiers objectifs de l'association sont :

- de chercher à opérer un recensement pragmatique des éco-entreprises françaises, notamment au travers des membres régionaux de l'association PEXE,
- de mettre en place les financements, une équipe de direction et des moyens de communications adaptés,
- de supporter et animer les activités des Groupes d'actions,

M. Yves COUSQUER, Président du Groupe Interministériel Accord DUD
Présentation et pilotage de l'accord « Développement Urbain Durable » (DUD) signé au mois de novembre 2007 entre le MEDAD et le Ministère chinois de la Construction, les perspectives et retombées pour les éco PME françaises, le rôle du PEXE CHINE (cf. document en annexe)

M. Yves COUSQUER rappelle les circonstances de la signature de l'accord DUD qui s'inscrit dans le cadre d'une déclaration commune franco-chinoise sur la lutte contre le réchauffement climatique notamment préparée par SE. M. Brice LALONDE, ambassadeur chargé de la négociation international sur le réchauffement climatique et signée entre les présidents des deux pays à l'occasion de la visite en Chine du Président de la République au mois de novembre 2007.
Cet accord signé par M. Jean-Louis BORLOO et le Ministre du Ministère de la Construction Chinois doit permettre d'établir des coopérations sino-françaises exemplaires selon plusieurs thématiques au sein de plusieurs villes chinoises témoins.
Cet accord prévoit d'encourager les coopérations entre les entreprises et, si besoin est, de les associer aux réalisations.
Il prévoit également d'accompagner les échanges d'expériences et d'expertises entre collectivités.

28, rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris 8ème
Siret / Siren : 494 571 094 00015
Association loi de 1901, non assujettie à la TVA, accréditée à l'export et au développement international des entreprises par le Ministère des PME & du Commerce Extérieur de la France et enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 8 janvier 2007, sous le n°07 0077.
Email : info.ds@fc2e.fr - Site internet en construction

Un Comité de pilotage français a été mis en place au mois de janvier 2008 avec trois groupes de travail auquel participe le PEXE CHINE sur les thématiques suivantes :

- Urbanisme et transport
- Eau, assainissement et déchets
- Habitat et construction

Plusieurs actions et un programme de séminaires sont en cours de lancement :

- Le 22 septembre 2008 : séminaire à CHONGQING sur l'urbanisme et l'architecture avec UBIFRANCE et l'AFEX
- Du 3 au 7 novembre 2008 : participation au forum urbain mondial à NANKIN
- Du 11 au 14 novembre 2008 : séminaire sur les BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) à SHANGHAI, organisé par le groupe transports
- En novembre 2008 *ou en* mars 2009 : séminaire sur la mobilité urbaine durable avec UBIFRANCE
- Du 31 mars au 2 avril 2009 : partenariat avec le forum d'affaires China-Europa au HAVRE sur le thème du « développement urbain durable »

Le MOC a proposé 4 villes témoins :

- QIAN'AN (HEBEI)
- SHOUGUANG (SHANGDONG)
- YINCHUAN (NINGXIA)
- Conurbation de JIANGSU (NANKIN, SUZHOU, WUXI, CHANGZHOU)

Le PEXE CHINE et ses membres ont toute leur place, notamment les plus innovants, pour participer au DUD et contribuer à sa bonne réalisation et à son succès.

M. Philippe MASSET, Chef du Département Programmes et Projets Internationaux à la Direction de l'Action Internationale de l'ADEME
Stratégies, actions et partenariats de l'ADEME et liens avec le PEXE CHINE

M. Philippe MASSET rappelle le rôle décisif joué par l'ADEME dans la promotion internationale du savoir-faire français en matière de protection de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et notamment par la création dès 1997 du CLUB ADEME INTERNATIONAL à l'origine du lancement du PEXE l'année 2002.
Il rappelle également l'ensemble des actions conduites directement par l'ADEME, notamment celles menées en partenariat avec l'AFD (Agence Française de Développement) dans le cadre du FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) en Chine du nord, à HARBIN (HEILONGJIANG).
Ces actions ont été récemment reconduites et prolongées à PEKIN et à SHANGHAI dans le cadre d'une opération de rénovation du parc existant.
Plusieurs autres projets sur ce modèle sont en cours notamment à WUHAN (HUBEI).

Principal bailleur du PEXE jusqu'à la création de l'association PEXE, l'ADEME a mis en place au cours du temps des partenariats privilégiés avec nombre d'acteurs institutionnels chinois (SEPA, MOC, Université de Qinghua et de Tongji etc.) qui viennent, en supplément de ceux du PEXE CHINE et par son relais, à disposition des projets sur lesquels travaillent les éco PME.
Aujourd'hui l'ADEME poursuit son effort d'accompagnement du Plan Export notamment par le financement d'une convention d'objectifs en cours de discussion avec l'association PEXE.

28, rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris 8ème
Siret / Siren : 494 571 094 00015
Association loi de 1901, non assujettie à la TVA, accréditée à l'export et au développement international des entreprises par le Ministère des PME & du Commerce Extérieur de la France et enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 8 janvier 2007, sous le n°07 0077.
Email : info.ds@fc2e.fr - Site internet en construction

SEM. Brice LALONDE, Ambassadeur pour la négociation internationale sur le changement climatique

SEM. Brice LALONDE indique la rapide adaptation et évolution de la politique chinoise en matière de réchauffement climatique et de protection de l'environnement qui est une nécessité en même temps qu'un défi pour eux-mêmes et la planète entière compte tenu de leur démographie et de leur rapide développement économique et social.
L'objectif chinois numéro un est la construction d'une « société harmonieuse », notion couplant le concept d'économie sociale de marché à celui de « recycling economy » ou « circular economy ».
Il cite à titre d'exemple l'évolution chinoise très rapide en matière d'enfouissement du CO2 comme solution désormais reconnue alors que quelques mois encore elle était exclue.
Il rappelle la déclaration commune signée lors du voyage présidentiel en Chine du mois de novembre 2007 qui est à l'origine de l'accord DUD (Développement Urbain Durable) et confirme l'intérêt que les chinois porte à développer leurs coopérations technologiques et industrielles rapidement par eux-mêmes et aussi avec l'ensemble du monde et en particulier avec les français.
Commentant l'efficacité des approches de certains pays face aux défis autant écologique qu'économique à relever en Chine, il presse les institutions et les éco entreprises françaises à mieux s'organiser et coopérer pour être plus compétitives afin de prendre toute leur part de ce gigantesque chantier. Il note qu'il y a vraisemblablement des progrès à faire aussi dans la coopération entre grandes entreprises et éco-PME.
Bien que la situation soit difficile, il encourage l'esprit d'initiative et l'optimisme en insistant sur le fait que les chinois orientent rapidement leurs politiques de façon à rendre économiquement rentables voire très rentables les activités de protection de l'environnement et d'économie d'énergie.
Il souhaite bonne chance et bon courage aux entreprises et au PEXE Chine.

M. Christophe RICHARD, Coordonnateur Chine de l'AFD
Politique Chine de l'AFD et PROPARCO, incidences et coordination avec le PEXE Chine (cf. document en annexe)

Après avoir brièvement rappelé que le Groupe AFD (Agence Française de Développement) :

- avait un statut d'EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial),
- était présent dans 44 pays avec 1628 agents,
- se composait de 4 entités (AFD, PROPARCO, FFEM & CEFEB)

Monsieur Christophe RICHARD indique les activités du Groupe sont essentiellement financières et se répartissent en :

- fonds d'expertises (subventions) dédiés à des études aux profits de gouvernements centraux ou locaux
- des prêts concessionnels souverains ou non à des taux privilégiés qui servent à financer des projets de développement essentiellement à caractère humanitaire et environnemental permettant de lutter contre le réchauffement climatique et en faveur de la biodiversité, ces prêts s'adressent aussi bien à des gouvernements qu'à des banques ou entreprises privés ou publiques
- des prêts classiques aux conditions du marché sur lesquels intervient aussi PROPARCO
- des interventions en fonds propres d'entreprises opérées par PROPARCO

28, rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris 8ème
Siret / Siren : 494 571 094 00015
Association loi de 1901, non assujettie à la TVA, accréditée à l'export et au développement international des entreprises par le Ministère des PME & du Commerce Extérieur de la France et enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 8 janvier 2007, sous le n°07 0077.
Email : info.ds@fc2e.fr - Site internet en construction

Les interventions du Groupe concernent en grande partie le développement d'infrastructures, la protection de l'environnement et l'eau.
Le mandat donné à l'AFD par le gouvernement français en 2003 pour sa coopération en Chine concerne principalement la lutte contre le changement climatique.
Au mois de juillet 2004, l'agence de Pékin est installée et dès le mois d'octobre un accord cadre est signé avec la Ministère des finances chinois pour mettre en œuvre la stratégie ainsi définie.
Dans un premier temps et jusqu'à l'année 2007 la zone d'intervention est limitée aux provinces du Sud / Sud Ouest de la Chine.
Elle est désormais ouverte à l'ensemble du territoire chinois, axée sur la lutte contre le changement climatique, s'appuyant principalement sur l'accord DUD signé au mois de novembre 2007 et organisée autour :

- du groupe de travail climat constitué à Pékin avec l'ambassade
- des groupes de travail DUD thématiques du MEEDDAT à Paris :transport et mobilité urbaine, eau et déchets, habitat et concertation
- de concertations avec les coopérations décentralisées.

Les axes opérationnels retenus sont :

- La production d'énergie sobre en carbone et efficacité énergétique : énergies renouvelables, production thermique efficace (cogénération trigénération), capture et stockage de CO2, amélioration de réseaux
- Le développement urbain durable et mobilité urbaine : appui aux politiques énergétiques de transport public ou dans le bâti, gestion des déchets urbains
- Le développement rural durable : reforestation – agriculture de conservation, biogaz rural
- L'industrie et les services : lignes de crédit, programme de mise aux normes d'efficacité énergétique

Les interventions de l'AFD se font en direct comme en partenariat avec les autres bailleurs internationaux comme la banque mondiale, la banque asiatique de développement etc.
Parallèlement à l'AFD, PROPARCO a investi de l'ordre de 40M€ sous différentes formes (prêts et interventions en fonds propres) dans des projets privés, durant l'année 2007 et investira environ 50M€ en 2008.

M Bertrand GALLET, Directeur général de CITES UNIES FRANCE
Coopérations décentralisées des collectivités avec la Chine et coordination avec le PEXE CHINE

Après avoir rappelé que Cités Unies France (CUF) est le réseau des collectivités territoriales françaises engagées à l'international et qu'environ 3 000 d'entre elles ont aujourd'hui des partenariats avec leurs homologues étrangers dans plus de 115 pays, Bertrand GALLET est rapidement revenu sur le fonctionnement et les missions de Cités Unies France.
CUF, soutenue financièrement par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales françaises dans leur démarche de coopération décentralisée et de participer à la reconnaissance des collectivités territoriales comme véritable acteur politique du développement, au sein notamment de CGLU et du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE), branche européenne de CGLU.

En effet, CUF est membre de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), organisation mondiale de collectivités territoriales, créée en 2004, dont M. Zhang GUANGNING, Maire de

Canton a été élu co-président, le 31 octobre 2007, lors de la dernière réunion du Conseil mondial de CGLU, qui s'est tenue à Jeju,

Revenant ensuite sur l'engagement des collectivités territoriales françaises en Chine, il a souligné que conscientes des enjeux environnementaux auxquels les autorités locales chinoises sont confrontés, plusieurs d'entre elles ont des partenariats avec leurs homologues chinoises dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le traitement et l'adduction des eaux ainsi que la collecte et le traitement des déchets.

Pour conclure, Bertrand GALLET a rappelé que si la coopération décentralisée franco-chinoise est déjà particulièrement dynamique, elle pourrait être optimisée par la mise en place plus systématique de synergies avec les autres acteurs du territoire, et notamment les éco-entreprises.

Annexe : « Quelles synergies entre les collectivités territoriales françaises présentes en Chine et les éco-entreprises ? » - Note rédigée par Hélène MIGOT, chargée de mission Europe/Asie (Email : h.migot@cites-unies-france.org)

M. Didier SOUBIES, animateur du PEXE CHINE
PEXE CHINE, bilan des actions 2007, proposition d'orientations et de programme d'actions pour la période 2008 – 2010 (Cf. document en annexe)
Après un bref rappel de l'historique du PEXE et de la création au début de l'année 2008 de l'Association pour la promotion et le développement international des Eco entreprises, il indique que le GA s'est donné pour objectif stratégique général de :

- Prospecter et qualifier des projets en Chine sur lesquels peuvent s'organiser des consortia d'Eco entreprises, principalement d'éco-PME
- De participer et d'organiser des évènements collectifs, des réceptions de délégations et des rendez-vous d'affaires au plus près de projets concrets
- De travailler prioritairement sur les marchés les plus porteurs en Chine, à savoir essentiellement sur : développement urbain et construction durables, efficacité énergétique et énergies renouvelables (notamment l'éolien) ; les autres domaines (eau, air, déchets etc.) sont très souvent subséquents et relatifs à ces deux priorités

Après avoir fait l'historique du programme de l'année 2007 particulièrement dense, répondant à un objectif de lancement et de mise en place, il en présente les premiers résultats et en tire **les enseignements par une série d'analyses et de diagnostics (cf. annexes) permettant d'élaborer la stratégie et les programmes du PEXE CHINE.**

1. Les axes stratégiques 2008 – 2011 :

- **Continuer à développer des partenariats en Chine** (Chinois & Européens) en se concentrant sur des marchés en forte croissance : énergies renouvelables et propres, efficacité énergétique, urbanisme et construction durables …
- **Pérenniser la présence en Chine du PEXE CHINE**
- **Assurer en France et localement en Chine une meilleure coordination** avec les partenaires, notamment avec les CCI, les Collectivités, les pôles de compétitivité etc.
- **Créer petit à petit un "business model" PEXE CHINE bien adapté aux PME** (meilleure combinaison des moyens privés - publics)
- **S'emparer de la question du partenariat entre grandes entreprises et PME** pour les développer
- **Jouer un rôle moteur représentatif des éco-PME au sein du projet d'Exposition Universelle de Shanghai 2010**

28, rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris 8ème
Siret / Siren : 494 571 094 00015
Association loi de 1901, non assujettie à la TVA, accréditée à l'export et au développement international des entreprises par le Ministère des PME & du Commerce Extérieur de la France et enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 8 janvier 2007, sous le n°07 0077.
Email : info.ds@fc2e.fr - Site internet en construction

- **Concentrer les actions sur quelques projets et événements concrets, éviter la dispersion et travailler sur les projets en cours, à savoir de :**
  a) Traitement de déchets urbains dans certaines villes avec l'appui des DRC locales (Development Reform Commission),
  b) Construction d'éco quartiers dans différentes régions et à différentes phases de développement,
  c) Construction de stations d'énergies renouvelables (par exemple éolien >2.000MW),
  d) Traiter certains projets MDP (Méthane),
  e) Répondre par consortia sino-français et européens aux appels à proposition et appels d'offres de bailleurs de fonds internationaux

2. **Le programme du 2ème semestre 2008, proposé aux éco-entreprises (cf. annexes) :**
   - s'associer à l'initiative d'UBIFRANCE et AFEX (PEXE Aménagement Urbain Durable) du 25 et 26 septembre à Chongqing ou à celle de la CCI de Lyon à l'occasion de la convention d'affaires EU China - Shanxi région du 25 au 28 septembre
   - participer en France au Congrès de l'ACFCI (Association Française des Chambres de Commerce et d'Industrie) les 2 et 3 octobre 2008
   - participer à Pékin à la 7ème édition de China Housing organisée par le MOC du 20 au 23 novembre 2008 et de s'associer dans la foulée au séminaire itinérant sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments, organisé du 24 au 28 novembre par la Me de Shanghai.
   - participer à POLLUTEC Lyon à la conférence rencontre CHINE qui sera organisée le 5 décembre 2008 au matin
3. **Les principaux évènements prévus à ce jour pour l'année 2009 et au-delà :**
   - CIEPEC Pékin, & POLLUTEC Paris, organisation de conférences et de réunions B to B, si possible en liaison avec des projets concrets
   - Shanghai 2010 : participer au projet de pavillon français de Shanghai 2010 en proposant un coin et des événements Eco PME innovantes
   - Autres événements : saisir l'opportunité de certains projets pour organiser des événements et délégations en partenariat avec CCIFC, UBIFRANCE, EUCC, CNECC, ACFIC, CO-WAY et autres …

Enfin, plusieurs réformes et ajustements législatifs, réglementaires, normatifs, fiscaux et de prix, suivies de près par le PEXE CHINE, sont en cours ou en préparation, ils devraient permettre globalement une accélération ainsi qu'une augmentation des projets.
Notons la promotion de la SEPA en Ministère et celle du Bureau de l'énergie de NDRC qui en plus de rapporter à son Ministère de tutelle reportera désormais aussi, à l'ANPC (Assemblée Nationale Populaire de Chine).
Notons par exemple que le Bureau de l'énergie est en train de faire passé le plan éolien à 2020 de 30.000MW à 100.000MW !
Par ailleurs, les tensions exercées sur les principales compagnies pétrolières chinoises par le système des prix aux utilisateurs finaux intérieurs administrés des hydrocarbures ne pourront guère durer bien au-delà des JO.
Le relâchement de ces prix, en fonction de sa progressivité, engendrera nécessairement un risque de baisse de la consommation intérieure qui est, à ce jour, le principal moteur de la croissance chinoise. Ce risque pèse inexorablement sur la dévaluation du Dollars US et donc sur sa parité avec l'Euro !

28, rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris 8ème
Siret / Siren : 494 571 094 00015
Association loi de 1901, non assujettie à la TVA, accréditée à l'export et au développement international des entreprises par le Ministère des PME & du Commerce Extérieur de la France et enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 8 janvier 2007, sous le n°07 0077.
Email : info.ds@fc2e.fr - Site internet en construction

M. Alain VAUTHIER Commissaire général de la section française à l'Exposition Universelle de Shanghai 2010 et Directeur général de la COFRES

Présentation de Shanghai 2010, la place des éco PME françaises, coordination avec le PEXE CHINE et rôle attendu

M. VAUTHIER explique que :

- le travail a commencé tard, à l'été de l'année 2007,
- la société COFRES a été créée avec des moyens très modestes pour gérer le projet dans son ensemble qui est estimé à environ 50 Millions d'euros dont l'Etat servira la moitié et dont il recherche actuellement encore l'autre moitié auprès des entreprises
- une consultation des architectes a été lancée à l'automne 2007 ayant permis une présélection de quelques uns puis un dialogue approfondi pour aboutir au choix définitif récent du projet soutenu par M. Jacques FERRIER

Il présente alors le projet retenu (cf. annexe) en expliquant son intérêt, notamment dans l'organisation de la circulation à l'intérieur du bâtiment et la symbolique de son architecture, très cubique dont la structure inédite est soutenue par un mince grillage de béton spécial et organisée autour d'un jardin intérieur !

En résonance au thème général de l'exposition, « une ville pour une meilleure vie », le pavillon sera décliné selon le concept des cinq sens ! Plusieurs commissions planchent actuellement sur les contenus.

Le PEXE CHINE et ses éco-entreprises, notamment PME doivent jouer un rôle moteur et trouver au sein du Pavillon leur expression.

28, rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris 8ème
Siret / Siren : 494 571 094 00015
Association loi de 1901, non assujettie à la TVA, accréditée à l'export et au développement international des entreprises par le Ministère des PME & du Commerce Extérieur de la France et enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 8 janvier 2007, sous le n°07 0077.
Email : info.ds@fc2e.fr - Site internet en construction